Bordereau attestant l'exactitude des informations - BERGERAC - 2401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 14/12/2025 - 5209 - 2000 B 30131 - 433 663 812 - B.FI

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2025

Désignation de l'entreprise SARL B.FI — Mége — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 24220 VEZAC

SIRET 43366381200017

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12

Durée de l'exercice précédent * 12

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31032025 Net 3	Exercice N-1 clos le 31032024 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial*	010		012		
	Immobilisations incorporelles — Autres*	014	1 473	016 1 473		
	Immobilisations corporelles*	028	499	030 264	235	402
	Immobilisations financières* (1)	040		042		
	Total I (5)	044	**1 972**	048 **1 737**	**235**	**402**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068	3 722	070	3 722	26 802
	Créances (2) — Autres * (3)	072		074		50
	Valeurs mobilières de placement	080	16 000	082	16 000	16 000
	Disponibilités	084	168 108	086	168 108	58 328
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	**187 830**	098	**187 830**	**101 180**
	Total général (I + II)	110	**189 802**	112 1 737	**188 065**	**101 582**

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel * 120	76 500	76 500
	Ecarts de réévaluation 124		
	Réserve légale 126	240	240
	Réserves réglementées* 130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131) 132	3 003	3 003
	Report à nouveau 134	(8 494)	(44 456)
	Résultat de l'exercice 136	**59 650**	**35 963**
	Subventions d'investissement 137		
	Provisions réglementées 140		
	Total I 142	**130 899**	**71 250**
	Provisions pour risques et charges — **Total II** 154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées 156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 164		
	Fournisseurs et comptes rattachés * 166		298
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 17 009) 172	32 492	14 441
	Comptes courants d'associés 173	24 673	15 593
	Autres dettes 175		
	Produits constatés d'avance 174		
	Total III 176	**57 166**	**30 332**
	Total général (I + II + III) 180	**188 065**	**101 582**

GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE de BERGERAC
Dépôt du : 04/12/2025
N° du Dépôt : 5209
SIRENE : 433663812
N° de Gestion : 2000B30131

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

36

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: **SARL B.FI**

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31032025 (1)		Exercice N-1 clos le 31032024 (2)	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue biens	215		214		
	Production vendue services * dont export et livraisons intracommunautaires	217		218	87 044	45 137
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230	703	1
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	**87 747**	**45 137**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	5 662	1 536
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243		244	385	
	Rémunérations du personnel *			250	6 000	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	1 721	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI	255		254	166	98
	Dotations aux provisions			256		702
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		862
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)			264	**13 934**	**3 197**
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	**73 813**	**41 940**
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	73	368
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294		
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) (VI)	347		300	14	
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	14 221	6 346
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	**59 650**	**35 963**
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	**59 650**	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	14 221	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330	14	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989		Zone de revitalisation rurales (44. quindecies) 138	
			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992	342
	ZFA NG (44 quaterdecies) 345		Investissements et souscriptions outre-mer 344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) 993	
	Zone franche urbaine (44 octies A) 987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127		Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR) 181	
	dont divers* Créance due au report en arrière du déficit 346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite 641	350
	dont divers* Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647	
	dont divers* Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G) 649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			352	**73 885**	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat					360
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			370	**73 885**	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

BB

36

DGFiP N° 2033-C2025

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : **SARL B.FI** — Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	1 473	412		414		416	1 473	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	499	472		474		476	499	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	**1 972**	492		494		496	**1 972**	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500	1 473	502		504		506	1 473
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	98	562	166	564		566	264
TOTAL		570	**1 570**	572	**166**	574		576	**1 737**

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif* ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values: Court terme * ⑤	Long terme: 19 % ⑥	Long terme: 15 % ou 12,80 % ⑦	Long terme: 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.
(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

BB

36

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : **SARL B.FI** — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	702	652		654	702	656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	**702**	682		684	**702**	686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp.	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis	
Déficits imputés				983	
Déficits reportables				984	
Déficits de l'exercice				860	
Total des déficits restant à reporter				870	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380	1 721
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	20 572
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	135
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

BB 136

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2025 dont le total est de 188 065 € et au compte de résultat dégageant un bénéfice de 59 650 €.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les notes, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels. Ils sont présentés en euros.
Ces comptes annuels ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

Principes, règles et méthodes comptables appliqués

Modes et méthodes d'évaluation appliquée aux divers postes du bilan et du compte de résultat.
Rappel des principes comptables :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

-Continuité de l'exploitation,
-Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
-Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'amortissement est calculé de manière linéaire, en fonction de la durée d'utilité des actifs concernés.

Méthode d'évaluation des titres de participation :
Les titres de participation sont comptabilisés au coût historique.

Evaluation des créances et dettes :
Elles sont valorisées à leur valeur nominale.

Engagements financiers et autres éléments significatifs

Engagements financiers :
Effets escomptés non échus : Néant
Avals et cautions : Néant
Crédit bail mobilier et immobilier : Néant
Dettes garanties par des sûretés réelles : Néant

Autres engagements : Néant

Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement : Néant
Frais de recherche : Néant
Fonds commercial : Néant

Actifs immobilisés : mouvement de l'exercice

Immobilisations incorporelles : 1 473 à l'ouverture, 1 473 à la clôture
Immobilisations corporelles : 499 à l'ouverture, 499 à la clôture
Immobilisations financières : Néant

Amortissements et provisions :

Immobilisations incorporelles : 1 473 à l'ouverture, 1 473 à la clôture
Immobilisations corporelles : 98 à l'ouverture, 264 à la clôture

Etat des créances :

Actif immobilisé : Néant
Actif circulant 187 830 euros

Produits à recevoir : Néant
Charges constatées d'avance : Néant

Notes sur le bilan passif

Capital social : 76 500 euros représentant 1 000 parts
Provisions : Néant

Etat des dettes :

Etablissement de crédit : Néant
Dettes financières diverses : 24 673 euros
Fournisseurs : 0 euros
Dettes fiscales et sociales : 32 492 euros
Dettes sur immobilisations : Néant
Autres dettes : Néant
Produits constatés d'avance : Néant

Société à responsabilité limitée B.FI
Au capital de 76 500€

Siège social : Mège 24220 VEZAC
SIREN N° 433 663 812 RCS Bergerac

Assemblée générale du 25 septembre 2025

Madame, Monsieur,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

Activité en progression sur cet exercice.

Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Néant

Perspectives d'avenir

Objectifs de maintien du chiffre d'affaires sur le prochain exercice.

Activité en matière de recherche et développement

Notre société n'a eu aucune activité de recherche et développement au cours de l'exercice

Résultats économiques et financiers

Au titre de l'exercice clos au 31 mars 2025

-Le chiffre d'affaires réalisé : 87 044 euros

-Le total des produits d'exploitation s'élève à 87 747 euros

-Les charges d'exploitations de l'exercice se sont élevées à 13 934 euros.

Le résultat de l'exercice au 31 mars 2025 est bénéficiaire et s'élève à 59 650 euros et était de 35 963 euros l'exercice précédent clos au 31 mars 2024.

Le total du bilan au 31 mars 2025 s'élevait à 188 065 euros.

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2025 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat sont en annexe.

Affectation du Résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 59 650 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice		59 650.00€
Au report à nouveau	52 240.00€	
Réserve légale	7 410,00€	
Totaux	59 650.00€	59 650.00€

Dividendes distribués

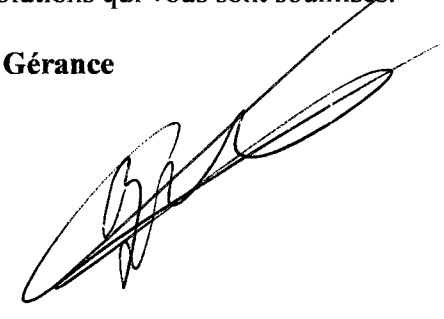
Conformément aux dispositions de l'article 243bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'y a pas eu de distributions de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Rémunérations

Rémunération au cours de l'exercice 6 000,00€

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

La Gérance



Société à responsabilité limitée B.FI
Au capital de 76 500€

Siège social : Mège 24220 VEZAC
SIREN N° 433 663 812 RCS Bergerac

Décisions concernant l'exercice clos au 31 mars 2025

Affectation du Résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 59 650 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice		59 650.00€
Au report à nouveau	52 240.00€	
Réserve légale	7 410,00€	
Totaux	59 650.00€	59 650.00€

Dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titres des trois derniers exercices.

Rémunérations

Rémunération au cours de l'exercice : 6 000,00€

Comptes courant :

Le montant du compte courant de :

-Mme Béatrice BOUYSSOU et M Gilles BOUYSSOU, s'élève à 13 849,14 €,

-Mme Béatrice BOUYSSOU, gérante associée, s'élève à 10 824,26 €

au titre de l'exercice clos au 31 mars 2025.

La Gérance

B30